

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

ETIKEA

OPCVM soumis au droit français géré par TURGOT ASSET MANAGEMENT

Nom de l'initiateur : TURGOT ASSET MANAGEMENT

Code ISIN : FR0011343805

Site internet : <https://www.turgot-capital.fr/turgot-am>

Devise du produit : Euro

Contact : Appelez le + 33 1 75 43 60 50 pour de plus amples informations

Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de TURGOT ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. TURGOT ASSET MANAGEMENT est agréée et réglementée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-08000055.

Date de production du document d'information clés : 10/01/2024

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : (ici, « l'OPCVM » ou "le FCP" ou « l'OPC ») est un Fonds Commun de Placement de droit français. Le FCP n'ayant pas la personnalité morale, il n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés. Chaque porteur est imposé comme s'il était directement propriétaire d'une quotité de l'actif, en fonction du régime fiscal qui lui est applicable.

Classification AMF : Actions internationales

Durée : L'OPC a été créé le 21/02/2013 et sa durée d'existence prévue est 99 ans.

Durée de placement recommandée : 5 ans.

Objectifs : OPCVM de classification « Actions internationales », son objectif est de rechercher, sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indice de référence, le 40% CAC 40 + 40% EuroStoxx 50 + 10% S&P 500 + 10% ESTER, en sélectionnant de manière discrétionnaire un ensemble de valeurs. L'indicateur est calculé dividendes réinvestis.

Pour répondre à son objectif de gestion, le gérant adopte une gestion active en sélectionnant des titres au sein d'un univers de sociétés où sont mises en place des normes anti-discriminatoires, et qui prônent la diversité et l'inclusion (il est à noter que ce critère n'exclut qu'un nombre limité de sociétés et ouvre un large univers d'investissement comprenant un grand nombre de sociétés des pays de l'OCDE dans lesquels des lois anti discriminatoires existent déjà).

Pour répondre à son objectif de gestion, le FCP est principalement exposé aux actions européennes et internationales via des titres en direct ou des instruments dérivés (exposition max. 110% de l'actif net). En fonction des anticipations des gérants, cette exposition action peut être réduite à 60% minimum par le recours à des instruments dérivés simples de couverture. La partie couverte du portefeuille étant alors exposée aux instruments du marché monétaire.

La poche actions est essentiellement exposée (de 60 à 110% de l'actif net) en actions européennes et internationales (y compris dans des pays européens n'appartenant pas à l'UE) de petites, moyennes, et grandes capitalisations boursières. La gestion sera discrétionnaire en termes de répartition sectorielle et de taille de capitalisation (avec cependant une limite maximale de 30% en petites et moyennes capitalisations).

Le fonds pourra être exposé à hauteur de 20% maximum sur les actions de pays émergents (hors OCDE).

Le FCP est investi en titres de créances et instruments du marché monétaire internationaux (taux fixes et/ou variables) de 0% à 40% de l'actif net. La gestion sera discrétionnaire en termes de répartition dette

publique/dette privée et de rating (uniquement « investment grade ») et de sensibilité aux taux d'intérêts de 0 à 7. L'investissement en obligations convertibles sera au maximum 40% de l'actif net.

Le fonds pourra être exposé dans la limite de 80% de son actif au risque de change, via des investissements en actions et obligations internationales libellées dans une devise autre que l'euro.

Le FCP pourra intervenir sur des futures et options négociés sur des marchés réglementés et organisés pour couvrir ou exposer le portefeuille aux risques action, taux ou change.

Affectation des revenus : Capitalisation des sommes distribuables

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats :

Les investisseurs peuvent obtenir le rachat de leurs parts sur demande auprès de CACEIS BANK. Les demandes sont centralisées chaque jour (J) jusqu'à 11 heures chez CACEIS BANK et sont exécutées quotidiennement sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de J et publiée en J+1.

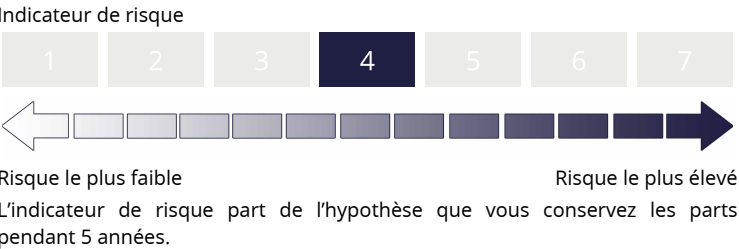
Fréquence de valorisation : La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris et des jours fériés légaux français.

Investisseurs de détail visés : Le FCP est ouvert à tout souscripteur. Il est également destiné à servir de support de contrats d'assurance vie en unités de compte de compagnies d'assurance. Les parts de cet OPC ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux Etats-Unis en application du U.S. Securities act 1933 tel que modifié (« Securities Act 1933 ») ou admises en vertu d'une quelconque loi des Etats-Unis. Ces parts ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions et toute région soumise à son autorité judiciaire) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une personne résidente aux Etats Unis ou ayant la qualité de citoyens américains (au sens du règlement S du Securities Act de 1933).

Dépositaire : CACEIS BANK SA

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet <https://www.turgot-capital.fr/turgot-am> ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : TURGOT ASSET MANAGEMENT - 6, rue Paul Baudry - 75008 - Paris

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre mars 2015 et mars 2020, intermédiaire entre août 2018 et août 2023 et favorable entre décembre 2018 et décembre 2023.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 260 €	2 030 €
	Rendement annuel moyen	-47.40%	-27.31%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 490 €	8 360 €
	Rendement annuel moyen	-15.10%	-3.52%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 310 €	11 650 €
	Rendement annuel moyen	3.10%	3.10%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 160 €	14 260 €
	Rendement annuel moyen	41.60%	7.36%

Ce tableau affiche les montants que vous pourriez obtenir en fonction de différents scénarios et selon les paramètres suivants :

- un investissement de 10 000 € ;
- et des durées de détention d'1 an et de 5 ans, cette dernière étant égale à la période de détention recommandée.

Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Que se passe-t-il si TURGOT ASSET MANAGEMENT n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs du produit sont conservés par le dépositaire de votre produit, CACEIS BANK SA. Les fonds de l'investisseur ou les revenus de l'OPC sont versés sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom de l'OPC dans les livres d'un établissement bancaire tiers (le dépositaire du Fonds). Par conséquent, le défaut de TURGOT ASSET MANAGEMENT n'aurait pas d'impact sur les actifs de l'OPC. L'OPC ne bénéficie pas d'un système d'indemnisation. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 € sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	174 €	1 047 €
Incidence des coûts annuels (*)	1.74%	1.79% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4.89% avant déduction des coûts et de 3.10% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels. Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0 Euro
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 Euro
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.00% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	100 Euro
Coûts de transaction	0.45% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	45 Euro
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	20 % TTC de la performance du FCP au-delà de celle de l'indice suivant 40% CAC 40 + 40% EuroStoxx 50 + 10% S&P + 10% ESTER Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	28 Euro

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. Les parts de cet OPC sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification de son patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation concernant le fonds ou le comportement de son initiateur ou de la personne qui vous fournit des conseils au sujet de ce fonds ou qui le vend peut-être adressée au siège social de TURGOT ASSET MANAGEMENT - 6, rue Paul Baudry - 75008 – Paris.

Tél : 01.75.43.60.50

E-Mail : contact@turgot-am.fr

Autres informations pertinentes

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant : <https://www.turgot-capital.fr/turgot-am>
Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ans ou 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : <https://www.turgot-capital.fr/turgot-am>